

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL
A MOUSTEY (40)

Séance du 12 octobre 2020
Délibération n°87

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt, le 12 octobre à 17h30, le Comité syndical s'est réuni à MOUSTEY (40) conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de **M. LAGRAVE Renaud**.

Date de la convocation : 22 septembre 2020

Étaient Présents : **M. LAGRAVE Renaud** portant pouvoir de Mme NADAU Marie-Françoise, **Mme LAMARQUE Gisèle** portant pouvoir de Mme HARRIBEY Laurence, **Mme NAYACH Laure**, **M. THIERRY Nicolas**, **Mme PIQUEMAL Sophie** portant pouvoir de Mme VEILLARD Carole, **M. GLEYZE Jean-Luc**, **M. COUTIERE Dominique**, **M. DUDON Alain**, **Mme VALIORGUE Magali** portant pouvoir de M. CARRERE Paul, **Mme BREQUE Claudie**, **M. SAINTORENS Denis**, **M. BOUFFIN Yann**, **M. DELUGA François**, **M. FORET Thierry**, **M. LASSALLE Jean-Claude**, **M. MARTINEZ Manuel**, **M. SARTRE Philippe**, **M. TULARS Bernard**, **Mme ARDOUIN Aimée**, **M. BLANC-SIMON Jean-Luc**, **M. DECLERCQ Cyrille**, **M. DEDIEU Vincent**, **Mme DESMOULIN Karine**, **M. DUNOGUES Yves**, **M. ICHARD Vincent**, **M. LANUSSE Denis**, **Mme LE YONDRE Nathalie**, **Mme MESPLES Olga**, **M. PAIN Cédric**, **M. SORE Serge**, **Mme TAPIN Maylis**, **Mme TOSTAIN Emmanuelle**.

Absents excusés (pouvoirs) : Mme HARRIBEY Laurence ayant donné pouvoir à Mme LAMARQUE Gisèle, Mme NADAU Marie-Françoise ayant donné pouvoir à M. LAGRAVE Renaud, M. CARRERE Paul ayant donné pouvoir à Mme VALIORGUE Magali, Mme VEILLARD Carole ayant donné pouvoir à Mme PIQUEMAL.

Absents : Mme BARAT Geneviève (excusée), M. PAPADATO Patrick (excusé), M. GILLÉ Hervé (excusé), Mme BRUN Yveline, M. TAUZIN Arnaud.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :
INSTALLATION DU COMITE SYNDICAL

Vu le décret n° 2014-50 du 21 janvier 2014 portant renouvellement du classement du Parc naturel régional des Landes de Gascogne ;

Vu les statuts du Parc naturel régional approuvé par arrêté préfectoral du 18 mars 2020 ;

Vu les Procès-verbaux des réunions du 31 aout 2020 du Collège des Communes du Parc

Il convient de :

- **PROCEDER** à l'installation des nouveaux membres qui ont été désignés conformément aux articles 9 et 9.1 des statuts rappelé ci-après :

« Le Syndicat Mixte est administré par un Comité Syndical composé de membres avec voix délibératives et de partenaires associés sans voix délibératives »...

Article 9.1 – Membres du Syndicat Mixte avec voix délibératives

Les membres du comité syndical avec voix délibératives sont des élus désignés par les collectivités et établissements adhérents au Syndicat Mixte et ayant approuvé la Charte du Parc.

Ces membres sont répartis par collège.

Collège du Conseil régional de Nouvelle Aquitaine :	9 délégués
Collège des Conseils Départementaux:	4 délégués
Collège des Communes :	14 représentants désignés par le collège des communes
Collège des EPCI à fiscalité propre :	7 délégués
Collège des Villes ou agglomérations portes :	3 délégués

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL **Séance du 12 octobre 2020**
A MOUSTEY (40) **Délibération n°87**

Membres du Syndicat Mixte	Nombre de représentants	Nombre de voix par représentant	Voix exprimées
Conseil Régional	9	4	36
Conseil Départemental de la Gironde	4	3	12
Conseil Départemental des Landes	4	3	12
Communes	14	2	28
EPCI	7	1	7
Mont de Marsan, Bordeaux, Pissos	3	1	3
	41		98

Le mandat de membre du comité syndical expire avec la fin du mandat au titre duquel les délégués ont été désignés.

Article 8.4 – Collèges des partenaires associés du Comité Syndical

Les membres de ce collège n'ont pas de voix délibérative.

- 2 représentants du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional ;
- Le Président du Conseil Scientifique et Culturel ou son représentant ;
- 1 représentant des Chambres d'Agriculture des Landes et de la Gironde ;
- 1 représentant des Chambres de Commerce et d'industrie de Bordeaux et des Landes ;
- 1 représentant des Chambres des métiers de la Gironde et des Landes ;
- 1 représentant du Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest ;
- 1 représentant du Centre régional de la propriété forestière d'Aquitaine;
- 1 représentant des Fédérations départementales de Chasse de la Gironde et des Landes ;
- 1 représentant des Fédérations départementales Pêche de la Gironde et des Landes ;
- 1 représentant de la SEPANSO ;
- 1 représentant de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) ;
- 1 représentant du Conservatoire Botanique National Sud atlantique ;
- 1 représentant du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon et son Ouvert ;
- 1 représentant du Conservatoire du littoral et des rivages lacustres ;
- Les conseillers départementaux du territoire du Parc qui ne siègeraient pas au Comité Syndical à un autre titre.

Il est donc procédé à l'installation de membres du Comité Syndical du Syndicat mixte de gestion et d'aménagement du Parc naturel régional des Landes de Gascogne :

Représentants le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine :

- Mme BARAT Geneviève
- Mme BRUN Yveline
- Mme HARRIBEY Laurence
- M. LAGRAVE Renaud
- Mme LAMARQUE Gisèle
- Mme NADAU Marie - Françoise
- Mme NAYACH Laure
- M. TAUZIN Arnaud
- M. THIERRY Nicolas

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL
A MOUSTEY (40)

Séance du 12 octobre 2020
Délibération n°87

Représentants le Conseil Départemental de la Gironde :

- M. GILLÉ Hervé
- M. GLEYZE Jean-Luc
- Mme PIQUEMAL Sophie
- Mme VEILLARD Carole

Représentants le Conseil Départemental des Landes :

- M. CARRERE Paul
- M. COUTIERE Dominique
- M. DUDON Alain
- Mme VALIORGUE Magali

Représentants du Collège des Communes :

○ **Gironde :**

- Mme ARDOUIN Aimée (St Symphorien)
- M. DECLERCQ Cyrille (Belin-Béliet)
- M. DEDIEU Vincent (Origne)
- Mme DESMOULIN Karine (Le Teich)
- Mme LE YONDRE Nathalie (Audenge)
- M. PAIN Cédric (Mios)
- Mme TOSTAIN Emmanuelle (Lugos)

○ **Landes :**

- M. BLANC-SIMON Jean-Luc (Brocas)
- M. DUNOGUES Yves (Labouheyre)
- M. ICHARD Vincent (Moustey)
- M. LANUSSE Denis (Vert)
- Mme MESPLES Olga (Lencouacq)
- M. SORE Serge (Luxey)
- Mme TAPIN Maylis (Solférino)

Représentants du Collège des E.P.C.I.

- M. DELUGA François (COBAS)
- M. MARTINEZ Manuel (COBAN)
- M. LASSALLE Jean-Claude (CdC Sud Gironde)
- M. FORET Thierry (CdC Val de l'Eyre)
- M. TULARS Bernard (CdC Bazadais)
- M. BOUFFIN Yann (CdC Cœur Haute Lande)
- M. SARTRE Philippe (CdC Cœur Haute Lande)

Représentant de Mont de Marsan, Bordeaux, Pissos

- Mme BREQUE Claudie Le Marsan Agglo
- M. PAPADATO Patrick Bordeaux Métropole
- M. SAINTORENS Denis Pissos - Ville Porte

Représentants les membres associés :

- Pour le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional :
 - Madame Christine JEAN ;
 - Monsieur Jean-Claude TESSIER
- Pour le Conseil Scientifique et Culturel en attente de désignation
- Pour la Chambre d'Agriculture des Landes : en attente de désignation

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL
A MOUSTEY (40)

Séance du 12 octobre 2020
Délibération n°87

- Pour la Chambre d'Agriculture de la Gironde : en attente de désignation
- Pour la Chambre de Commerce et d'industrie de Bordeaux : en attente de désignation
- Pour la Chambre de Commerce et d'industrie des Landes : Mme Marie-Françoise NADAU
- Pour la Chambre des métiers de la Gironde : en attente de désignation
- Pour la Chambre des métiers des Landes : en attente de désignation
- Pour le Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest : M. Bruno LAFON
- Pour le Centre régional de la propriété forestière d'Aquitaine : en attente de désignation
- Pour la Fédération départementale de Chasse de la Gironde : M. Victor ALCARAZ
- Pour la Fédération départementale de Chasse des Landes : M. Bernard ROUMEGOUX
- Pour la Fédération départementale de Pêche de la Gironde : en attente de désignation
- Pour la Fédération départementale de Pêche des Landes : en attente de désignation
- Pour la SEPANSO : en attente de désignation
- Pour la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) : en attente de désignation
- Pour le Conservatoire Botanique National Sud atlantique : en attente de désignation
- Pour le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon et son Ouvert : en attente de désignation Pour le Conservatoire du littoral et des rivages lacustres : en attente de désignation
- Les Conseillers départementaux du territoire du Parc qui ne siègeraient pas au Comité Syndical à un autre titre : Madame M LARUE et Monsieur JC PEREIRE (canton d'Andernos les Bains), Monsieur Jacques CHAUVET (canton de Gujan Mestras), Madame Isabelle DEXPERT (canton Sud Gironde).

Fait pour valoir ce que de droit,
à Belin-Béliet, le 13 octobre 2020



Renaud LAGRAVE
Président du Syndicat Mixte
Vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine